

VELEDES



VELEDES

L'association Suisse des détaillants en alimentation. En tant qu'association de la branche et du métier, nous nous engageons activement au service de nos membres et de leurs besoins.



Auenstrasse 10 8600 Dübendorf Tél. 058 911 65 65 Fax 058 911 65 68 info@veledes.ch www.veledes.ch

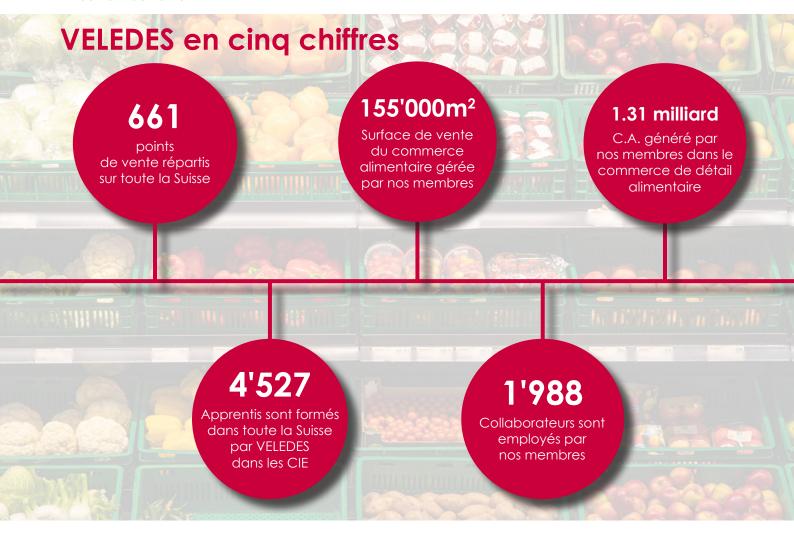


CHARTE

VELEDES s'engage sur ces points :

- VELEDES défend tous les détaillants alimentaires indépendants (Volg, Spar, Denner-Satelliten, Treffpunkt, Pam, CC-clients, indépendants, shop de stations-service, commerçants, magasins bio)
- VELEDES agit en toute neutralité
- VELEDES est compétent en matière de conseil du front de vente

- Met l'accent sur la formation en apprentissage
- Garantit un programme de formation continue orienté vers l'avenir
- Informe régulièrement les détaillants
- Protège les intérêts des détaillants dans les médias, l'économie et la politique



ENGAGEMENTS

VELEDES représente vos intérêts dans les domaines suivants :

- Membre du comité exécutif de Formation du Commerce de Détail Suisse
- Membre du Parlement de l'USAM et du Groupe Commerce
- Membre de la commission Suisse d'examens dans le commerce de détail
- Membre de diverses commissions cantonales d'examen de la branche
- Fonction de chef expert dans la grande majorité des cantons de Suisse romande, de Suisse alémanique et du Tessin

Vous trouverez de plus amples informations sur l'engagement de VELEDES sur notre site web : www.veledes.ch





SERVICE JURIDIQUE

Des prestations pour vous simplifier le travail quotidien et vous soulager dans votre activité professionnelle.

- Quand un collaborateur peut-il être licencié sans préavis ?
- Pendant combien de temps le versement de salaire est-il obligatoire en cas d'accident, de maladie ou de grossesse ?



AVS-CAISSE DE COMPENSATION

Exclusivement par la caisse de compensation AK105 de l'USAM, inclue caisse de compensation familiale (CAF).

 Vous réalisez, par rapport à la caisse cantonale de compensation, une économie annuelle moyenne de 0,5% de la masse dariole



INFORMATIONS

Le reflet de l'actualité de la branche.

- Quatre fois par an le magazine "le pro de l'alimentaire" online
- Newsletter hebdomadaire
- Informations actuelles sur le site veledes.ch



MEMBRES SOLIDAIRES

Devenir membre solidaire de l'association VELEDES, c'est concrétiser son adhésion pleine et entière aux objectifs de l'organisation et son engagement en faveur des détaillants indépendants du commerce de détail alimentaire.

Avantages fourni aux membres solidaires

- Caisse de compensation AK105 des arts et métiers Suisses
- Lien sur notre site web
- Le "Pro de l'alimentaire"
- Évent professionnel annuel



SERVICE ASSURANCE

Analyser et comparer en toute indépendance et sans obligations ses assurances

 Vous obtenez des rabais collectifs dans les domaines des assurances maladie, accident, responsabilité civile, hygiène, assurance pour le mobilier technique, assurance immobilière, protection juridique et risques ainsi que des solutions spécifiques pour la prévoyance professionnelle



FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Formation initiale:

 Pour les apprentis de la branche "produits nutritifs et stimulants", inclus les apprentis des produits bios et produits diététiques, bénéficiez de 30% de rabais sur les cours interentreprises obligatoires

Formation continue:

- Vous profitez de 25% de rabais sur les cours de préparation aux examens pratiques et sur les cours de branche après formation (Art. 32 OFPr)
- Vous obtenez 10% de réduction sur tous les cours de la branche pour vous et votre personnel







Membres solidaires

















































































Instituts sociaux

axisBildung Caritas fribap gaw arbeits- und wohnintegration

Orif Prof-in Seegräben, Stiftung Netzwerk Stiftung bvz

